

Réaliser les vérifications et contrôles périodiques obligatoires

Cette formation traite des vérifications et contrôles périodiques devant être menés sur les installations et équipements d'un site : cadre réglementaire et procédures, inventaire, diagnostic et suivi.

Objectifs opérationnels

- Identifier les équipements de son entreprise devant faire l'objet de vérifications
- Faire réaliser les principales vérifications selon la fréquence attendue
- Choisir son prestataire et suivre son intervention
- Respecter l'obligation des documents officiels et les procédures
- Mettre en place une veille réglementaire des vérifications obligatoires

Public Concerné

- Responsables Sécurité
- Responsables HSE nouvellement nommés
- Responsables Services Généraux
- Responsables Technique
- Responsables Maintenance
- Responsables Logistique

Durée

7.00 Heures 1 Jour

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Contenu

Cadre réglementaire : textes, objectifs et contrôles

- Acteurs et leurs rôles respectifs
- Importance et la diversité des cadres réglementaires
- Contrôles de l'inspection du travail et des autres autorités

Risques juridiques et financiers en cas de non-conformité ou d'accident

- Engagement de sa responsabilité
- Responsabilités entre les acteurs
- Délégation de pouvoir

Equipements devant faire l'objet de vérifications

- Equipements nécessitant une vérification réglementaire
- Vérifications à effectuer en priorité sur les installations électriques
- Certification des assurances
- Interventions périodiques les plus usuelles

Veille réglementaire sur les évolutions des vérifications obligatoires

- Obligations, Outils, enjeux
- Sources d'information
- Décrypter le texte réglementaire et les obligations qui en découlent
- Assurer l'accès à la veille réglementaire en interne
- Information du personnel des nouvelles obligations

Cas pratique : diagnostiquer le périmètre des vérifications à effectuer pour un site type ou pour votre site

Sélection des organismes agréés et suivi de l'exécution de leurs prestations

- Critères à considérer lors du choix d'un bureau de contrôle
- Mise en œuvre de l'échéancier

Délégation des vérifications et contrôles à ses collaborateurs en interne

- Intervenants dans le suivi des vérifications périodiques : acteurs concernés, prérequis en formation
- Types de vérifications à confier au service maintenance
- Traçabilité, mode de preuve, enregistrement : l'état des contrôles

Procédures à respecter à la suite d'un contrôle

- Documents officiels à archiver pour prouver les vérifications
- Documents à fournir aux autorités compétentes

Mise en place des outils de suivi pour tracer ses vérifications et respecter ses échéances

- Elaboration du document de synthèse reprenant toutes les interventions
- Implication de ses collaborateurs dans la remontée d'information
- Actions correctives : améliorer la sécurité grâce aux rapports de vérification

Cette formation est également réalisée en Présentiel.

■ Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, l'étude de cas pratiques et d'exercices de diagnostic du périmètre des vérifications à effectuer sur un site.

Les participants sont invités également à exposer leur site de travail ; étudiés dans le cadre de cet exercice.

■ Moyens pédagogiques

ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse app.gescof.com, cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
- Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

MOYENS TECHNIQUES

La formation se déroule sur la plateforme web TEAMS et s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation correspondent à ses attentes.

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié et contrôleur technique.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com